



INSCRIPTION SAISON 2026/2027



Judo Club d'Orgelet Salle Gérard PERRIER 39270 ORGELET

FAMILLE : Parent ou représentant légal

NOM :Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone (Père):.....

Téléphone (Mère):.....

Adresse e-mail (Père) :.....

Adresse e-mail (Mère) :.....

NOM - Prénom	Sexe	Date de naissance	Détail	Montant à payer	Règlement

Prise en charge des mineurs : Pour les enfants mineurs, le responsable de l'enfant doit s'assurer de la présence du professeur et le remettre dans l'enceinte de la salle Gérard PERRIER. A la fin du cours le responsable récupère l'enfant, dans l'enceinte de la salle Gérard PERRIER. En cas d'absence du professeur, 15 minutes après l'horaire normal du cours, l'activité est annulée. Les parents dégagent la responsabilité de l'association, pour les enfants venant seuls aux activités.

Parents ou représentant légal : En cas de perte de l'autorité parentale d'un des parents, cette situation doit être signalée par écrit avec copie du jugement au président du club ainsi qu'au professeur.

Je soussigné(e) Mr ou Mme
représentant légal de(s) l'enfant(s)

- ⇒ Autorise mon (mes) enfant(s) à s'inscrire au judo, à participer à toutes ses activités, à être licencié(s) dans le club.
- ⇒ Autorise les responsables du club à prendre toutes dispositions médicales en cas d'urgence.
- ⇒ Autorise les responsables du club à prendre des photos de moi ou de mon enfant lors des entraînements, compétitions ou stages afin de les diffuser sur tous les moyens de communication du club tels que site internet, page facebook, panneau d'affichage, articles de presse, etc...

Pièces jointes obligatoires pour que l'inscription soit prise en compte :

	certificat médical sur passeport sportif ou sur ordonnance (médecin de votre choix) ou attestation QS-Sport
	Saisir la licence sur France Judo
	Passeport de Judo (pour ceux qui en ont 1)
	chèque correspondant aux droits d'inscription (à l'ordre d'Orgelet Judo)
	Code justificatif de l'aide Pass'Sport pour les bénéficiaires âgés de 6 à 17ans (selon modalités de l'aide)

Les dossiers incomplets seront refusés

A Orgelet, le :
Signature du représentant légal
Bon pour accord

.....